

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654 Tél. (+32) 02 88 02 171 Email info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be

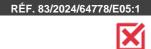


Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

DATE DU CONTRÔLE ADRESSE DU CONTRÔLE 07/05/2024 Rue de charleroi 9 - 6140 Fontaine-l'Evêque

AGENT VISITEUR Dylan Jacomin TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)







| DONNÉES GÉNÉRALES | |
|------------------------------------|---|
| Type de locaux | Parties communes d'un ensemble résidentiel |
| Client | Notaire Maitre denis carpentier |
| Responsable des travaux | non communiqué |
| Dérogations applicables/appliquées | Application des dérogations de la partie 8 du Livre |

Les limites du contrôle sont les communs de l'immeuble et la cave Document des influences externes Sans objet

avant 1/10/1981 - à partir du 1/10/1981 et avant le 1/06/2020 Date de la réalisation de l'installation

DONNÉES DU RACCORDEMENT

| 7 DONNELS DO KACCOKDEMENT | |
|---|----------------------------------|
| Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) | ORES ASSETS |
| Type d'alimentation | Alimentation via compteur BT GRD |
| Code EAN | non communiqué |
| Numéro du compteur | 31534188 |
| Index jour/nuit | 017044,9/ |
| Type de protection générale | |
| Câble compteur - tableau | EXVB 4 x 10 mm ² |
| Tension nominale de service | 230V - AC |
| Courant nominal de la protection de branchement | 40A |

) CONTRÔLE

| Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) | de position | pas OK | Nombre de tableaux | 1 | Nombre de circuits | 10 |
|--|-------------|---------|---|----|-------------------------------------|----|
| Système de mise à la terre | тт | Les for | ndations datent | | d'avant le 1/10/1981 | |
| Type d'électrode de terre | piquets | | Résistance de dispersion de la prise de terre des | | 17,6 | |
| Conformité des liaisons équipotentielles et des PE | pas OK | masse | ` ' | | | |
| Contrôle boucle de défaut | concluant | | Test de continuité | | pas concluant | |
| Liste des voies d'évacuation et des lieux à | Sans objet | Protect | ion contre les contacts indirec | ts | pas OK | |
| évacuation difficile | • | | te Installations critiques | | Sans objet | |
| Plan/liste installations de sécurité | Sans objet | Dispos | Dispositif différentiel de tête | | ID - 40A - 300mA - type A - test OK | |
| Protection contre les contacts directs | pas OK | Résista | ance générale d'isolement (MΩ | 2) | 0,70 | |
| Contrôle des installations critiques | Sans objet | Contrô | le des installations de sécurité | | Sans objet | |

CONCLUSION: NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

Signature de l'agent





5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

Tél. (+32) 02 88 02 171 Email info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 83/2024/64778/E05:1

> RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS REGLÉMENTAIRES

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- Le proprietaire, le destinaire du rexploraire de installation electrique est tenu :
 a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
 b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basses tension soient en tout temps observés ;
 c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;

N° Compte BE57 0688 9789 1035

dossier à tout éventuel locataire;
d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (https://www.economie.fgov.be) est l'autorité compétente des organismes agréés.

> LISTE DES INFRACTIONS

- Le numéro d'identification, la tension de service, le schéma de mise à la terre, le courant de court-circuit présumé maximal, et/ou l'éventuelle utilisation de la filiation n'est pas indiquée sur le tableau électrique - 3.1.3.3.b
- n'est pas indiquée sur le tableau electrique 3.1.3.3.b La continuité du PE vers les contacts de terre des socles de prise et/ou vers des appareils de classe 1 à poste fixe et/ou des liaisons équipotentielles (principales, supplémentaires) n'est pas réalisée 5.4.3.6. Les boites de dérivation ne sont pas fermées protection contre les contacts directs
- pas assurée Des canalisations électriques, en pose à l'air libre et/ou en montage apparent, ne sont pas fixées correctement - 5.2
- Interrupteur(s) et/ou socle(s) de prise et/ou boîte(s) de dérivation ne sont pas fixés correctement - 1.4.
- Les schémas unifilaires et/ou plans de position ne sont pas présents 3.1.2.1. L'interdiction de supprimer, d'altérer ou de détruire la protection contre les chocs électriques par contacts directs ou indirects, ou tout système de protection de l'installation électrique, n'est pas respectée - 9.5
- Raccordements et assemblage, les connexions ou de dérivations des câbles dans les boîtes ne sont pas effectués en conformité avec les règles de l'art, elles doivent être réalisées dans des tableaux, aux bornes des interrupteurs ou des prises de courant ou dans les appareils d'éclairage. Les boîtes d'encastrement des prises et interrupteurs doivent être suffisamment larges pour y réaliser facilement les
- L'indice de protection contre les contacts directs des luminaires, socles de prises et/ou interrupteurs n'est pas suffisant - il faut placer des globes, des caches, des couvercles adaptés
- Des modes de pose, connections et/ou dérivations ne sont pas conformes Art 198, 201 à 214, 278

REMARQUES

- Les plans et schémas seront à adapter en fonction des travaux de mise en conformité
- Lors d'une rénovation de l'installation électrique, les dérogations pourraient ne plus être appliquées
- Nous ne pouvons pas exclure qu'au dépôt des schémas il puisse y avoir d'autres



5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035

(+32) 02 88 02 171 Email info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 83/2024/64778/E05:1

→ ANNEXES

Autre(s)







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

 N° Compte BE57 0688 9789 1035
 TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171
Email info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 83/2024/64778/E05:1

→ ANNEXES

Autre(s)







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

 N° Compte BE57 0688 9789 1035
 TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171
Email info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 83/2024/64778/E05:1

→ ANNEXES

Autre(s)

